

Bonjour,

Par chocviennois, le 30/09/2020 à 10:43

Procédure CCI - Question par rapport aux seuils de gravité

Bonjour,
Je me pose la question de la pertinence de saisir les CCI (anciennement CRCI), en cas d'erreur médicale et non d'aléa thérapeutique.
Ma question vise notamment les seuils de gravité.
Ces seuils concernent-ils UNIQUEMENT les aléas thérapeutiques ou concernent-ils les aléas thérapeutiques et les erreurs médicales ?
En cas d'erreur médicale, prennent-ils toujours en compte les seuils prévus ?
Merci par avance,
Cordialement
Par chocviennois , le 05/10/2020 à 16:02
Bonjour,
Personne ne peut m'aider sur ce point ? 🤒
Par carolinedenambride, le 09/10/2020 à 16:13

Les critères concernant tant la faute que l'aléa thérapeutique.
Très cordialement,
Caroline DENAMBRIDE
Avocate au Barreau de LYON
http://denambride-avocat.com/
Par chocviennois, le 09/10/2020 à 16:44
Bonjour Madame DENAMBRIDE,
Merci beaucoup pour votre réponse.
Cordialement,